



Paris, le 12 septembre 2023

Altarea Investment Managers lance Alta Convictions, la SCPI du nouveau cycle immobilier

Altarea Investment Managers, nouvelle société de gestion et filiale du groupe Altarea, annonce le lancement de sa première SCPI : Alta Convictions. Ce premier produit profite des opportunités d'investissement générées par le nouveau cycle immobilier, au profit d'une épargne performante et responsable.

La hausse massive des taux et les nouveaux modes de travail et de consommation, marquent l'entrée dans un nouveau cycle immobilier. Si ce contexte peut présenter des problématiques de valorisation et de liquidité sur certains fonds immobiliers existants, il est aussi une réelle opportunité pour constituer une nouvelle SCPI.

Alta Convictions est une SCPI agile et conçue pour investir les thématiques porteuses du marché, privilégiant au lancement des commerces, des écoles et de la logistique urbaine principalement. La SCPI vise un objectif de performance entre 5 et 5,50%* ainsi qu'une labellisation ISR en 2024.

Pour réussir le lancement d'Alta Convictions, Altarea IM a constitué une équipe expérimentée et pluridisciplinaire, menée par Marc-Olivier Penin et Philippe Delhotel, tous deux forts d'une longue expérience sur le marché de l'asset management.

Altarea IM s'appuiera sur la solidité, l'expérience des cycles immobiliers ainsi que sur les multiples expertises immobilières du Groupe Altarea pour réussir dans ce nouveau contexte.

Marc-Olivier Penin, Directeur général d'Altarea Investment Managers déclare : « Avec *Alta Convictions*, Altarea Investment Managers accompagnera les investisseurs dans un marché en pleine mutation, caractérisé par la hausse des taux et le début d'un nouveau cycle immobilier. Nous leur proposerons une solution d'épargne à la fois performante et responsable. ».

Caractéristiques principales d'Alta Convictions

Forme Juridique	SCPI à capital variable
Société de gestion	Altarea Investment Managers
Date d'ouverture de la commercialisation	2 octobre 2023
Prix de la part	300€
Durée de placement recommandée	9 ans
Distribution	trimestrielle

*Objectif non garanti. Ce taux est susceptible d'évoluer dans le temps. Ce taux est fourni à titre informatif uniquement. Un investissement en SCPI présente des risques, notamment de liquidité et de perte en capital.

A propos d'Altarea IM :

Altarea Investment Managers est une nouvelle société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-20230008 spécialisée dans la gestion de fonds immobiliers. Grâce à une équipe expérimentée, reconnue sur le marché, nous proposons à nos clients des solutions d'épargne immobilières. Altarea IM est adossée au groupe entrepreneurial Altarea, véritable expert de l'immobilier et leader de la transformation urbaine bas carbone.

Site internet : www.altarea-im.com

RCS Paris : 922- 347 – 950 - N° TVA Intracommunautaire : FR37922347950. 87 rue de Richelieu 75002 Paris

Risques et avertissements

Les parts de SCPI sont des supports de placement à long terme et doivent être acquises dans une optique de diversification de votre patrimoine. La durée de placement minimale recommandée est généralement de 9 ans. Comme tout investissement, l'immobilier présente des risques : risque en capital, risque liée à la gestion discrétionnaire, risque de liquidité, risque lié à l'endettement, risque de taux d'intérêt, risque de taux de change, risque de contrepartie, risque lié au marché immobilier, risque en matière de durabilité.

Le détail des risques est décrit dans le Document d'Informations Clés (DIC) et la note d'information de la SCPI disponibles sur notre site internet : www.altarea-im.com

